## Formulaire - Nouvelle naissance

Souligner les nouvelles naissances sur le territoire municipal afin de stimuler le sentiment d'appartenance de nos familles spiritoises, voilà le souhait du conseil municipal de Saint-Esprit. Pour y parvenir, un cadeau fabriqué avec amour par nos bénévoles sera offert aux nouveaux parents!



## Pour en bénéficier, vous devez :

- Étre résident de Saint-Esprit au moment de la naissance de votre enfant;
- Enfant âgé de moins de 18 mois ou adopté il y a moins de 18 mois;
- Remettre le formulaire suivant dûment complété par le parent;
- Fournir une preuve de résidence mentionnant l'adresse complète (si locataire et non propriétaire).

Nom et prénom du parent :	
Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance de l'enfant :	
Adresse complète :	
Téléphone : Courriel :	

Vous devez faire parvenir ce formulaire en personne ou par la poste à :

Municipalité de Saint-Esprit

81, Saint-Isidore

Saint-Esprit, QC J0K 2L0

Ou par courriel à l'adresse suivante :

reception@saint-esprit.ca

Réservé à la municipalité	Matricule :
Demande reçue le	_ Vérification de la conformité du formulaire et documents 🔘
Par	